

# Mulhouse

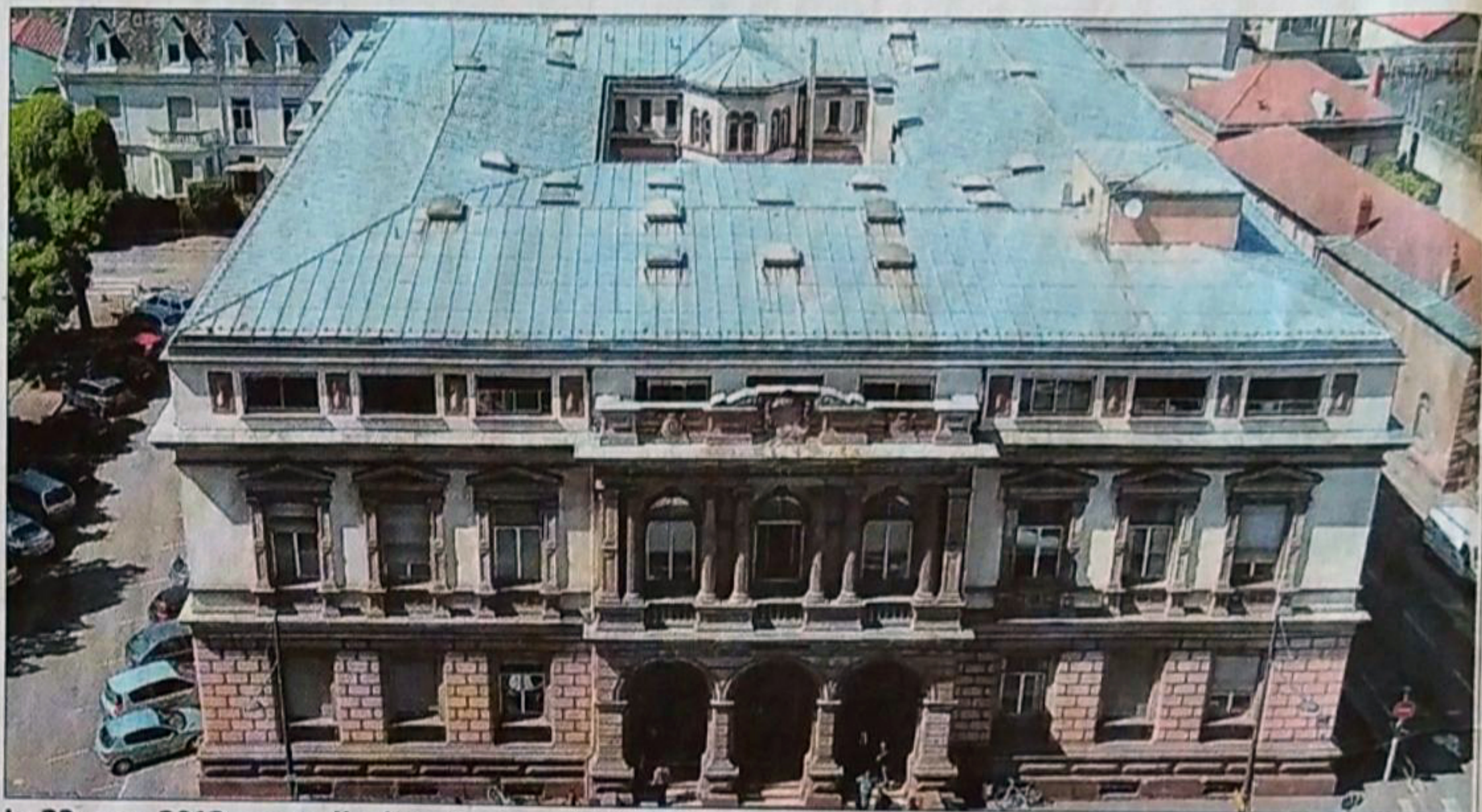
## Éducation Des collégiens au cœur du système judiciaire

Hier, c'était le premier acte, au collège Wolf, d'un projet atypique, mis en place avec différents partenaires, autour de la Justice. Une classe de 4<sup>e</sup> va vivre une expérience particulière durant le premier trimestre 2012.

Les élèves de la 4<sup>e</sup> Champagne du collège Wolf, dans le quartier qui porte le même nom à Mulhouse, en entendent parler depuis quelques semaines : ils vont participer à un projet éducatif autour de la Justice. Hier, ces élèves — ainsi que ceux de la classe 4<sup>e</sup> Languedoc qui étaient conviés en tant que spectateurs — sont entrés dans le vif du sujet en rencontrant le président du tribunal de grande instance (TGI) de Mulhouse, Jean-François Beynel.

Et le principal de l'établissement, Christian Schott, a immédiatement donné le ton : « Je suis très heureux de cette action et très heureux pour vous. Vous allez en tirer un profit incroyable. Alors place au travail, place à la Justice. » Son collège a monté cette opération d'ampleur avec le service prévention du Centre social et culturel Wagner, par l'intermédiaire du club Prévention du centre, qui en est l'instigateur. Le délégué du préfet, Serge Fischer, présent dans le quartier, a immédiatement adhéré — l'État finance en partie la réalisation du projet — tout comme la M2A (Mulhouse Alsace agglomération) partie intégrante de cette action.

En tous les cas, le projet est telle-



Le 23 mars 2012, une salle d'audience du tribunal de grande instance de Mulhouse sera intégralement réservée aux élèves de la 4<sup>e</sup> Champagne. Archives Dom Poirier

ment innovant qu'il y avait presque autant d'intervenants, hier matin, que d'élèves. Et le premier à prendre la parole a été le président du TGI de Mulhouse. « Quand je vous dis : "Justice". Cela évoque quoi pour vous ? », lance Jean-François Beynel. Les mains se lèvent : pour Théo, c'est « l'égalité », pour Mélissa ce sont « les lois », pour Mathias, c'est « la prison et la condamnation », pour Lucas « la liberté ».

Pendant deux heures, les quelque 60 élèves présents dans la salle polyvalente de l'établissement répondent aux questions, participent activement et donnent leur point de vue. « La justice, ce n'est pas que le tribunal où l'on condamne », fait remarquer Jean-François Beynel. Oui, la justice c'est bien sûr l'aspect pénal — ça,

les élèves l'ont compris — mais c'est surtout le côté civil : procédures de divorce, gardes d'enfant, problèmes de loyers impayés, conflits de voisinage pour un terrain, licenciements. « Il y a le droit pénal d'un côté, avec ce qui est interdit et puni par la loi, mais il y a aussi tout l'aspect civil où le tribunal peut rendre un jugement. »

### Une vraie affaire rejouée par les élèves

La justice est présentée, il est temps de travailler. Et les élèves de la 4<sup>e</sup> Champagne se sont ensuite répartis en groupes. Car le but de l'opération va être, tel un grand jeu de rôles, de reproduire une audience du tribunal correctionnel. D'un côté, il y aura des élèves qui joueront le président de l'audience, d'un autre, ceux

qui prendront la place du procureur, du greffier, de l'huissier, des avocats, de la victime, du prévenu et même du journaliste.

L'affaire a été choisie : il s'agit d'une jeune majeure qui, alors qu'elle était résidente dans un foyer en mai 2008, a commis des violences sur une éducatrice. Cette affaire a été jugée dernièrement, aux élèves de la « rejouer » intégralement. Le 22 février 2012, ils assisteront à une véritable audience pour voir à quoi ça ressemble. Mais le grand jour sera le 23 mars 2012. Là, une salle d'audience leur sera intégralement dédiée, afin de vivre en vrai ce qu'est la justice en France. D'ici là, il va falloir travailler et se préparer. Et nous, les journalistes, nous aurons le temps de parler de ce beau projet.

Grégory Lobjoie